



Vos élu-e-s- CSE vous informent

CSE du 30 mai



Le SNU ARA revient sur les **projets de réforme de l'assurance chômage**. Retrouvez-notre [notre déclaration](#).



Objectif Plein Emploi et mise en place de France Travail : **Le projet se dessine : un projet low-cost pour le SNU**

France Travail rogne sur l'accompagnement des jeunes.

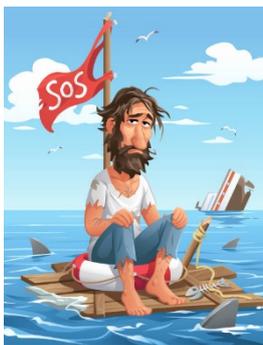
22 portefeuilles **Accompagnement Intensif Jeunes en moins** sur la région. Tous les territoires sont impactés sauf l'Isère qui maintient.

Baisse de 15% des entrées en CEJ à la demande du ministère soit 9 000 entrées à réaliser en 2024 (au lieu de 11 000).

Baisse annoncée du nombre de conseillers CEJ : de 194 ETP sur le CEJ et on va passer en fin d'année à 164 ETP.

Ordre est déjà donné de privilégier les jeunes QPV dans le CEJ.

Les jeunes qui ne relèveront plus du CEJ ou de l'AIJ seront orientés vers des PTF déjà très chargés? Chez les partenaires ? Les prestataires?



Malgré ces moyens d'ores et déjà rabetés, nous voici embarqués dans le **chantier « vision-Valeurs »** pour co-construire l'embarcation qui nous emmènera vers le Cap du Plein Emploi.. Pour définir ces visions-valeurs, des ateliers entre pairs utilisant des techniques de facilitation sont prévus de juin à mi-septembre... Ce projet a été présenté en CSEC le 24 mai. Retrouvez l'analyse du SNU sur Visions/ valeurs.

Le processus doit permettre **d'obtenir une adhésion la plus large possible à la vision et aux valeurs de France Travail**. A la fin du processus, un vote est prévu => Que se passe-t-il si le vote d'adhésion n'est pas majoritaire dans une agence? Nous aurons peut-être la réponse le mois prochain, la

direction s'étant engagée à revenir plus en détail sur ce « pilier de la transformation » au CSE de juin.

Fusion POEI et AFPR: on attend le décret : **Tous les contrats sont concernés y compris les contrats CDD de 4 mois** (contrats saisonniers). Possibilité de convention 100% tutorat et jusqu'à 600 heures pour les publics PIC. *Quand le SNU FSU dit que cette réforme « Objectif Plein Emploi » est plutôt orientée vers les entreprises ?*

Extension de l'expérimentation Nouvel accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Après une première vague d'expérimentation en 2023 sur 18 territoires, dont Givors/ Grigny dans la métropole de Lyon, le mouvement s'étend : **4 nouveaux territoires et 9 nouvelles agences en ARA.**

Quels territoires, quelles agences ?

- L'agence de Vichy dans le département de l'Allier
- St Flour, Aurillac et le point relais de Mauriac, car tout le Cantal est concerné
- Les agences de Cluses et Sallanches pour le Territoire de la vallée de l'Arve en Haute-Savoie.
- Les agences de Villefranche, Belleville, Tassin (pour 4 communes) dans le Nouveau Rhône.

Une décision récente du ministère du travail ajoute la Drôme à cette liste. Le territoire précis et les agences ne sont pas encore connus.

Toutes les OS ont voté CONTRE ce projet.

Le SNU dénonce l'absence de renforts pour mettre en place ce nouvel accompagnement. Au-delà du manque de moyens, nous sommes opposés à la philosophie même et au caractère dogmatique de ce dispositif phare de la loi pour le plein emploi, visant à orienter coûte que coûte de la main d'œuvre vers les secteurs en manque de main d'œuvre. Ces dispositifs se traduiront par des différences d'un territoire à l'autre en fonction de la couleur politique locale mettant à mal l'égalité de traitement, valeur fondatrice du service public.

Pour nous couper l'herbe sous le pied et contrer notre discours affirmant que les moyens ne sont pas du tout au rendez-vous des ambitions affichées par France Travail : le DRAPS annonce fièrement avoir obtenu dans le cadre des 300 postes (ETP) attribués au niveau national pour mettre en œuvre France Travail et compte-tenu du réajustement de l'équilibre effectifs/ poids de la région : **35,7 ETP en plus pour la région.** Pour les pourvoir au plus vite, 243 postes viennent d'être diffusés dans la BDE.



L'avis du SNU :

Inscription systématique des jeunes, des BRSA et de leur famille, développement du contrôle, nouvelle réforme de l'assurance chômage, diagnostic socio-professionnel, nouvelles modalités de suivi et d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Le compte n'y est pas. Les financements pour mieux accompagner nos publics et les nouveaux publics ne sont pas au rendez-vous... au risque que la direction nous demande d'orienter nombre de demandeurs d'emploi vers des sous-traitants, des portefeuilles surchargés... que la garantie annoncée d'un meilleur accompagnement ne soit une réalité que pour un petit nombre de personnes.

Et qui sera face aux promesses non tenues si ce n'est les conseillers ? Qui constatera mieux que nous les effets délétères de plusieurs coupes dans l'assurance chômage ? Qui verra ses conditions de travail se dégrader davantage et les relations avec les usagers se tendre encore ?



SNU FSU ARA

syndicat.snu-ara@francetravail.fr

